



PRÉFET DE LA DORDOGNE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Périgueux, le 14 février 2020



Service National Universel  
Lancement de l'appel aux jeunes volontaires pour 2020 en Dordogne

*« Le Service national universel est un levier important pour construire la société de l'engagement que le Président de la République appelle de ses vœux et une réponse aux fractures qui traversent notre société ».*

Gabriel ATTAL, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Pour son lancement en 2019, 2 000 jeunes ont réalisé leur Service national universel dans 13 départements pilotes. Cette année, 30 000 **jeunes** seront accueillis dans l'ensemble des départements de France, d'hexagone comme des outre-mer.

Lundi 3 février, Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Gabriel ATTAL, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse, ont lancé en Essonne la campagne de recrutement des 30 000 jeunes volontaires pour l'année 2020.

**150 jeunes volontaires** bénéficieront du SNU dans le département de la **Dordogne**.

Pourra se porter volontaire, tout jeune français, âgé de 15 à 16 ans, dans l'année suivant sa classe de 3<sup>e</sup> et résidant en Dordogne. Lycéens, apprentis, décrocheurs, jeunes en situation de handicap peuvent déposer leur candidature **jusqu'au 3 avril 2020** sur le site dédié [www.snu.gouv.fr](http://www.snu.gouv.fr)

En avril, le préfet et l'inspecteur d'académie finaliseront la sélection des premiers candidats afin que la pluralité de la jeunesse du département soit représentée. Les jeunes volontaires choisis recevront une convocation indiquant leur affectation, dans un lieu qui sera nécessairement hors de leur département de résidence (hors exceptions). Les trajets et l'hébergement seront entièrement pris en charge, **aucun frais ne sera à la charge des familles**.

D'une durée d'un mois, le Service national universel comporte :

- **Un séjour de cohésion** de deux semaines qui aura lieu du 22 juin au 3 juillet 2020 ;
- **Une mission d'intérêt général** de deux semaines (à effectuer dans l'année qui suit le séjour de cohésion, au plus près de chez soi).

Les volontaires pourront ensuite, s'ils le souhaitent, poursuivre une période d'engagement de trois mois (minimum) à un an, jusqu'à leurs 25 ans.

*« Le SNU est vraiment la meilleure expérience que la vie peut nous apporter et il ne faut pas avoir peur de se lancer. Je suis arrivée timide, je suis partie plus forte que jamais. »*

*« Le SNU m'a permis de reprendre ma vie en mains et de comprendre que je travaille pour arriver à mes buts ».*

*« Le SNU a été l'élément déclencheur pour mon projet professionnel. J'ai pu me tourner vers un métier qui me plaît, les pompiers de l'armée de l'air. Je m'y engage à la fin de l'année ».*

#### **Témoignages de jeunes volontaires.**

*« Ma fille appréhendait de partir seule à l'autre bout de la France. A son retour, elle était ravie d'avoir pu nouer des liens avec d'autres jeunes et elle était déjà impatiente d'effectuer sa mission d'intérêt général ».*

#### **Témoignage d'un parent.**

*\*Verbatim tirés de l'évaluation menée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) autour des premiers résultats de la préfiguration du Service national universel : premiers résultats, novembre 2019.*

Dans chaque département, un lieu d'hébergement collectif d'une capacité de 250 résidents a été déterminé. Pour la Dordogne, **le lycée professionnel de Chardeuil à Coulaures** accueillera les jeunes de la phase de cohésion. Ce séjour de cohésion offrira aux jeunes l'occasion de découvrir un autre département.

Cette opportunité de vie en collectivité permettra à chaque jeune volontaire de créer des liens nouveaux, d'apprendre la vie en communauté, de rencontrer des jeunes d'autres territoires et d'autres milieux sociaux que le sien, de développer sa culture de l'engagement et ainsi d'affirmer sa place dans la société.

CONTACT PRESSE

[ddscspp-snu@dordogne.gouv.fr](mailto:ddscspp-snu@dordogne.gouv.fr)